



**BROCHURE DEPARTEMENT CHINE**

**SEJOURS D'ETUDES**

**CHINE, TAIWAN**

**POUR L'ANNEE 2020-2021**

**Brochure et fiche de candidature  
à l'attention des étudiants**

Responsables RI du département Études chinoises : Sébastien Colin et Li Jinjia  
(sebastien.colin@inalco.fr ; jinjia.li@inalco.fr)

Les étudiants de l'Inalco qui souhaitent partir en séjour d'études (été, semestre ou une année universitaire) en Chine ou à Taïwan doivent s'inscrire à la campagne annuelle de mobilité, même s'ils veulent partir de manière indépendante. Cette brochure vous présente toutes les possibilités proposées avec les modalités détaillées.

Merci de lire attentivement tout le document. Les responsables sont là pour répondre aux questions complémentaires dont les réponses ne figurent pas dans cette brochure.

Deux réunions seront organisées pour vous présenter :

- les solutions de mobilité vers Taïwan : [le lundi 9 décembre 2019 - 11h30-13h30 - Amphi 6](#)
- les solutions de mobilité vers la RPC : [le vendredi 13 décembre 2019 - 16h-18h - Amphi 4](#)

### TABLES DES MATIERES

1- Mobilités dont les candidatures sont suivies par le département Études chinoises	p. 3
2- Aides Ministérielles et Régionales à la mobilité internationale	p. 6
3- Séjours ou aides dont les candidatures sont indépendantes du département Études chinoises	p. 7
4- Liste des universités conventionnées & sites Internet utiles	p. 9
5- Autres informations	p. 10
6- Fiche de candidature	p. 14

# 1- Mobilités dont les candidatures sont suivies par le département Études chinoises

Public concerné : étudiants inscrits en L2, L3 et Master

Choix possibles :

Conventions Chine = échanges d'étudiants	Exonération frais de scolarité	Exception Suzhou ! (frais à payer= 8100 RMB)*	Transport et séjour à votre charge	Pas de limite d'âge ou autres restrictions gouvernementales
Conventions Taïwan = échanges d'étudiants	Exonération frais de scolarité		Transport et séjour à votre charge	Pas de limite d'âge ou autres restrictions gouvernementales
Bourses complètes CSC (gouv. RPC) - 1 ou 2 semestres	Exonération frais de scolarité	+ allocation mensuelle pour le séjour (environ 2500-2700 RMB* par mois)	Transport à votre charge	Nombre limité, forte concurrence
Bourses BRTF Taïwan Session été pour 2 mois mais aussi sessions de 3, 6 ou 9 mois	Allocation mensuelle brute de 25 000 NTD**	Cours dans centre de langue chinoise agréé de Taïwan	Transport à votre charge	48 mensualités accordées à l'Inalco (ressortissants français uniquement)

(NB\* : 1 € = environ 7,3 RMB)

(NB\*\* : 25 000 NTD = environ 690 € pour couvrir frais d'inscription aux cours, logement, transports sur place)

## 1.1. Séjour d'un semestre ou d'un an dans une université chinoise ou taïwanaise dans le cadre de nos conventions :

Les conventions sont des **accords d'échanges d'un petit nombre d'étudiants** signés entre universités partenaires. En général ces accords prévoient **l'exonération des frais de scolarité** dans l'université d'accueil en Chine et à Taiwan (**SAUF A SUZHOU**), et les étudiants doivent prendre à leur charge les frais de transport et de séjour. Le détail des frais de logement et des offres de cours est généralement disponible sur le site internet des universités (liste point 4).

L'intérêt de cette formule est que l'étudiant est sûr de son choix d'université partenaire, et qu'il peut bénéficier de certains avantages locaux par rapport aux boursiers gouvernementaux. En outre, ces accords ne sont pas soumis à des limites d'âge ou autres restrictions des bourses gouvernementales.

## 1.2. Séjour d'un semestre ou d'un an dans une université chinoise avec une bourse du gouvernement de la RPC

- Le gouvernement chinois offre aux étudiants de l'Inalco des « **bourses complètes** » à travers le **CSC China Scholarship Council**. Ces bourses offrent une **exonération des frais d'inscription** et une **petite allocation** pouvant servir aux frais de logement et de séjour. Ces bourses sont en nombre limité.

Ce type de bourses offre la possibilité de partir dans un grand nombre d'universités chinoises. Des informations sont disponibles en ligne sur le site du CSC :

<http://france.lxgz.org.cn/publish/portal116/tab5722/info141530.htm> (en anglais et en chinois), et sur les sites des universités chinoises.

## 1.3. Séjour avec une bourse du ministère de l'Éducation de Taïwan

Cette bourse consiste en une **allocation mensuelle brute de 25 000 NTD (Taïwan Dollar)** pour des **formations linguistiques** dans un centre de langue chinoise agréé de Taiwan d'une durée de **3, 6 ou 9 mois**, effectuées entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021, ou pour la session d'été 2020 (soit **2 mois** : juin-juillet ou juillet-août).

48 mensualités sont réservées aux étudiants de l'INALCO et réparties selon les demandes.

Le descriptif complet de l'offre est disponible sur le site : [www.edutaiwan-france.org](http://www.edutaiwan-france.org) (partie « Ressources éducatives » ; rubriques : « Actualités » ou « Bourses d'études »).

La liste des centres de langue chinoise agréés est disponible sur le site Internet du ministère de l'Éducation de Taiwan : <http://english.moe.gov.tw/ct.asp?xItem=14462&CtNode=11424&mp=1>

Remarque : le TOCFL est demandé pour les séjours de 9 mois (inscriptions au TOCFL en janvier)

## 1.4 Comment candidater pour les différents types de séjours ?

- **Documents à fournir pour que votre dossier soit complet :**

- formulaire général disponible en ligne : <http://www.inalco.fr/international/actualites> dûment complété

- fiche "demande d'un séjour d'études en Chine ou à Taiwan" disponible en fin de brochure

- deux lettres de motivation : l'une en français et l'autre en chinois

- une photocopie de votre carte d'étudiant

- relevés de notes depuis votre L1 (notes Inalco ou autres établissements)

Remarque : Les relevés de notes de S1 2019-2020 seront directement récupérés par nos soins

- dernier avis d'imposition de l'étudiant + celui des parents (si pas d'avis personnel : attestation sur l'honneur de rattachement au foyer fiscal du parent)

- **Classez les établissements d'accueil et les types de formule** par ordre de préférence.

- **3 choix dans la fiche « Chine-Taïwan »**

En fonction de vos résultats et du nombre de places, vous pourrez éventuellement être affecté dans votre deuxième ou troisième choix, donc sélectionnez-les soigneusement aussi.

- **1<sup>er</sup> choix uniquement sur le formulaire général en ligne**

- **Trouvez un enseignant** soutenant votre projet pédagogique et pouvant vous aider à l'organiser et à l'inscrire dans votre cursus universitaire. Cet enseignant sera « **l'enseignant responsable validant le projet d'études** » à qui vous ferez signer votre projet d'études (rubrique 5 du formulaire général).
- **Envoyez votre dossier par mail dûment rempli et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées**
- Envoi des dossiers **complets** scannés (format PDF) à : [sandrine.birck@inalco.fr](mailto:sandrine.birck@inalco.fr) du **16 décembre 2019 au 17 janvier 2020**

**AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ EN DEHORS DE CES DATES**

**LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITÉS**

**LA QUALITE ET LE SOIN APPORTES A VOTRE DOSSIER ET LE RESPECT DES CONSIGNES FONT PARTIE DES CRITERES DE SELECTION**

### 1.5 Après votre candidature

Les démarches suite à votre sélection vont devoir s'effectuer, dans certains cas, dans un très court laps de temps. Vous devez impérativement être en possession d'un **passport valide jusqu'à la fin du séjour envisagé** au moment où vous candidatez. Dans le cas contraire, votre sélection pourrait être annulée.

Les enseignants responsables des RI du département Études chinoises vont sélectionner et classer les candidatures.

Mme Birck vous tiendra informé de la suite donnée à votre candidature en fonction des types de séjours demandés.

En cas de réponse positive, les directives nécessaires à la poursuite de vos démarches vous seront transmises.

Les réponses seront données dans l'ordre suivant :

**CSC** : Les étudiants sélectionnés à une CSC seront les premiers notifiés car, cette année, le dossier de candidature sera à remettre en ligne avant la fin du mois de février.

Un mail avec la marche à suivre sera envoyé par Mme Birck aux étudiants sélectionnés début février.

Remarque : Un **passport valide jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2021** est indispensable au moment de monter le dossier. Dans le cas contraire l'étudiant perdra le bénéfice de sa CSC.

Les réponses, les affectations et les documents nécessaires au visa sont transmis directement par le bureau CSC aux étudiants dans un délai pouvant aller jusqu'à la fin du mois de juillet.

**BLC** : Les étudiants sélectionnés à une BLC seront notifiés juste après. Le dossier de candidature, monté avec l'aide de Mme Birck, sera à rendre au BRTF au plus tard le 16 mars.

Rappel : Un **passport valide** est indispensable au moment de monter le dossier. Dans le cas contraire l'étudiant perdra le bénéfice de sa BLC.

**Conventions** : Les étudiants sélectionnés dans le cadre des conventions seront notifiés en avril /mai. Leur notification sera accompagnée de la marche à suivre.

Suite à ces démarches vous recevrez les documents nécessaires à l'obtention du visa

**AUCUNE PROLONGATION NE SERA ACCORDÉE EN COURS D'ANNÉE**

**Refus** : Les refus quant à eux, peuvent être notifiés plus tardivement.

## 2 - Aides Ministérielles et Régionales à la mobilité internationale

**Conditions et modalités de ces aides :**

- Les étudiants sélectionnés à un séjour d'études dans le cadre des conventions par le département Études chinoises seront contactés par le bureau des Relations Internationales par mail pour les informer du début de la campagne d'aide (mai / juin).

**Les critères pour être éligible à ces aides :**

- Être boursiers sur critères sociaux **ou** étudiants justifiant d'un quotient familial égal ou inférieur à 19 190€
- Être en Licence ou Master au moment de la mobilité

**Les conditions :**

- Séjour d'études dans une université partenaire conventionnée (voir liste ci-dessous)
- Allocation fixe de 400€/mois (versée en 2 ou 3 fois)
- Financement du séjour : 4 mois maximum pour 1 semestre et 8 mois maximum pour une année universitaire.
- Non cumulable avec une autre aide financière pour la mobilité (incompatible BLC et CSC)

### 3- Séjours ou aides dont les candidatures sont indépendantes du département Études chinoises



#### 3.1 Aide au voyage

Lien à consulter : <http://www.inalco.fr/vie-etudiante/services-etudiant/aide-voyage>

Cette aide d'un montant modique peut vous aider à financer une partie de votre voyage d'été pendant les vacances.

- Voyage de perfectionnement ou d'études pendant les vacances universitaires d'été dans le pays ou la région dont vous étudiez la langue
- Être inscrit en **L2, L3, M1** (ou diplômes d'établissement de niveau équivalent) au moment du dépôt du dossier de candidature
- Informations + retrait des dossiers : **pôle de la vie étudiante, Bureau 3.49** [vie.etudiante@inalco.fr](mailto:vie.etudiante@inalco.fr)

#### 3.2 Aide à la mobilité pour les étudiants de Master (aide à la recherche sur le terrain)

- Les étudiants de l'INALCO inscrits en Master peuvent bénéficier d'une aide de l'INALCO pour faciliter leurs recherches sur le terrain (périodes des campagnes : novembre et parfois mai)
- **Informations + retrait et dépôt des dossiers** : Mme Hassona, Direction des Relations Internationales, Bureau 3.37, [leila.hassona@inalco.fr](mailto:leila.hassona@inalco.fr)

#### 3.3 Bourse ou stage aidé par le ministère de l'Éducation de Taiwan

- **Bourse universitaire du ministère de l'Éducation de Taiwan**

Cette bourse vise à vous permettre de suivre un **cursus complet de L (sur 4 ans), M (sur 2 ans) ou D (sur 4 ans)** dans une université taïwanaise partenaire du programme. Il y a **5 bourses disponibles** de ce type à l'échelle de **toute la France**. La bourse est valable un an puis reconduite selon l'assiduité et les résultats. Les frais de scolarité sont couverts et vous bénéficiez d'une allocation mensuelle entre 400 et 500 €.

Il s'agit d'une candidature **indépendante** de votre part, mais il faut tout de même **s'inscrire à la campagne et suivre les démarches**. Le formulaire de candidature et le descriptif complet de l'offre sont disponibles sur le site :

<http://edutaiwan-france.org/fr/index.php?id=824&PHPSESSID=590b40ed0ce770d9ad386508d0e55976>

Dépôt des candidatures **entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 mars 2020**.

Pour de plus amples informations sur cette bourse : Service Éducation – BRTF – 78 rue de l'Université – 75007 Paris ; Tél. : +33 (1) 44 39 88 46 ; Fax : +33 (1) 44 39 88 73 ; [france@mail.moe.gov.tw](mailto:france@mail.moe.gov.tw) ; Site : <http://www.edutaiwan-france.org>

- **Stage aidé du ministère de l'Éducation de Taiwan**

Il s'agit d'une aide aux frais de formation à des groupes constitués d'au moins 15 à 20 étudiants ou lycéens, s'engageant à suivre un programme d'étude du mandarin (3h/jour, 5 jours/semaine) et de découverte de Taiwan pendant 4 semaines, au cours de l'été 2020, dans un centre de mandarin

agrée de Taiwan (voir lien vers les centres de mandarin agréés sur : [www.edutaiwan-france.org](http://www.edutaiwan-france.org) (rubrique : Études de chinois).

Il s'agit d'une candidature **indépendante** de votre part, mais il faut tout de même **s'inscrire à la campagne et suivre les démarches.**

- Les dates de formation doivent être les mêmes pour tous les membres du groupe.
- Les ressortissants taiwanais, de Macao, de Hong Kong, ou de Chine ne peuvent pas candidater.
- Montant de l'aide : 90 US Dol./pers./sem. L'aide permet de payer les cours des centres de langue. La vie sur place et le transport sont à votre charge.

Remarque : Un groupe inférieur à 15 peut se greffer sur un groupe d'une autre université.

- **Poste d'assistant de français à Taiwan ou Chine** (Opérateur : France Education International anciennement CIEP)

Il s'agit d'une candidature **indépendante** de votre part, mais il faut tout de même **s'inscrire à la campagne et suivre les démarches.**

- Durée : **9 mois** (de septembre à juin)
- Première **expérience professionnelle rémunérée** : 30 000NTD/mois (+/- 800 € selon le taux de change)
- Être étudiant de **nationalité française** et **avoir entre 20 et 30 ans.**
- Être **titulaire d'une L3** en sciences humaines (voir liste complète des formations : <https://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger>)
- Avoir une **bonne connaissance du chinois.**
- Pour Taïwan : Remboursement partiel du billet d'avion (600 euros maximum/billet aller-retour sur présentation de justificatifs)

**Remarque** : Il n'est pas possible de candidater pour plusieurs pays.

**Informations complémentaires :**

<http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/comment-poser-candidature#dossier-candidature> .

- La **candidature en ligne sur le site du CIEP se déroule en 3 étapes** : test d'éligibilité ; préinscription; saisie du dossier de candidature (un entretien avec un professeur de l'Inalco pour évaluer votre niveau de langue sera nécessaire – Contact : [julie.wolff@inalco.fr](mailto:julie.wolff@inalco.fr) et [burke@ciep.fr](mailto:burke@ciep.fr)).

#### 4- Liste des universités conventionnées & sites Internet utiles

Attention cette liste indique les conventions en cours avec l'Inalco, pour les départs en convention. Pour les autres types de bourse (CSC et BLC), votre choix est plus vaste (voir page 5).

##### En Chine :

- Université Normale de la Capitale (Capital Normal University – CNU, Shoudu shifan daxue, 首都师范大学), Pékin ; <http://eng.cnu.edu.cn/>
- Beijing Foreign Languages University (Beijing waiyu daxue 北京外语大学) BFSU ; <http://www.bfsu.edu.cn>
- Beijing Normal University (Beijing shifan daxue 北京师范大学) BNU ; <http://english.bnu.edu.cn>
- Université du Sichuan (Sichuan daxue, 四川大学), Chengdu ; <http://www.scu.edu.cn/en/index.htm>
- Université de Chongqing (Chongqing daxue, 重庆大学) ; <http://international.cqu.edu.cn/>
- Université de Suzhou (Suzhou daxue, 苏州大学) ; <http://eng.suda.edu.cn/>
- Université Normale de la Chine de l'est (Huadong shifan daxue 华东师范大学) ; <http://www.ecnu.edu.cn/>
- Université des langues étrangères de Shanghai (Shanghai waiguoyu daxue 上海外国语大学) SISU ; <http://www.shisu.edu.cn>
- Dalian Foreign Languages University (Dalian waiyu daxue 大连外语大学) ; <http://www.dlufli.edu.cn/>

##### À Taïwan :

- Université de la culture chinoise (Zhongguo wenhua daxue, 中國文化大學), Taipei ; <http://www.pccu.edu.tw/intl/index-e.htm>
- Université Nationale de l'Éducation de Changhua (Guoli Changhua shifan daxue, 國立彰化師範大), Changhua (Taiwan) ; <http://web.ncue.edu.tw/~english/>
- Université Nationale de Taïwan – NTU (Guoli Taiwan daxue, 國立台灣大學), Taipei ; <http://www.ntu.edu.tw/engv4/>
- Université Nationale Sun Yat-sen (Guoli Zhongshan daxue 國立中山大學), Kaoshiung <http://www.nsysu.edu.tw/bin/home.php>
- Université Wenzao à Kaoshiung (Wenzao Ursulines University of Languages 文藻外語大學) <http://www.wzu.edu.tw/>

##### D'autres sites internet utiles

Pour les bourses, études et stages à l'étranger, il peut être utile de consulter les sites Internet ci-dessous :

- AFEC (Association française des études chinoises) <https://afec.hypotheses.org>
- AFET (Association francophone des études taïwanaises) <https://etudestaiwan.hypotheses.org/>
- CEFC (Centre d'études français sur la Chine contemporaine) <http://www.cefc.com.hk/fr/>
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (rubrique "Vivre à l'étranger") <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/>

## 5 - Autres informations

- Chaque étudiant bénéficiant d'une aide d'un séjour en Chine ou à Taiwan doit rendre au département Études chinoises un **rapport de séjour** en français (2 pages) à son retour.
- Votre séjour à l'étranger semestriel ou annuel peut faire l'objet, au vu des résultats obtenus et des cours suivis dans l'université d'accueil, de **validations d'acquis** ou d'**équivalences avec notes**. Vous devrez contacter dès le début du séjour la responsable de la commission pédagogique et du jury d'équivalences du département Études chinoises : **Mme Valérie Lavoix** ([vlavoix@inalco.fr](mailto:vlavoix@inalco.fr)).

**TOUTES LES INFORMATIONS DÉTAILLÉES FIGURENT DANS LA NOUVELLE BROCHURE EN LIGNE 2019-2020.**

La possibilité est offerte une fois au cours de la Licence LLCER de chinois, dans le cadre d'un séjour en Chine ou à Taiwan d'un semestre au moins, d'obtenir la **validation globale, sans note, des enseignements de langue et de civilisation du semestre S3 ou S4 ou S5** qui dépendent du département Études chinoises (pour les **parcours professionnalisants, de spécialisation ou bilangues**, seules les UE1 et UE2 peuvent être validées globalement sans note). Cette procédure est proposée sous réserve d'adresser :

1. au secrétariat du Département et à la responsable de la commission pédagogique, **dès le début du séjour**, une **Demande de validation globale d'un semestre** téléchargeable *via* les pages internet du Département Études chinoises. À la fin du séjour et dès qu'elles seront disponibles, cette demande devra être complétée par les **attestations** (mentionnant **le nombre d'heures de chaque cours suivi, l'assiduité et les notes obtenues**) fournies par l'établissement d'accueil.

**NB :** La commission pédagogique se réserve le droit de vérifier les acquis linguistiques de l'étudiant(e) en cas de dossier trop faible ou d'assiduité insuffisante.

2. un **dossier ou une fiche de lecture à un(e) enseignant(e) de civilisation** responsable de l'un des cours de civilisation des UE 2 ou UE3 du semestre pour lequel la validation globale est demandée. Trois choix pourront être proposés par l'étudiant(e) sur sa **Demande de validation globale**, mais la répartition des dossiers entre les enseignants sera assurée par le département. Le sujet et la forme du travail demandé seront définis en accord avec l'enseignant(e) et le travail devra lui être rendu **avant le 15 décembre pour les semestres S3 ou S5, et avant le 30 avril pour le S4.**

En S3 et pour tous les parcours, les enseignants référents choisis peuvent être : M. Philippe Aguignier (économie de la Chine), Mme Catherine Capdeville (anthropologie de la Chine), M. Laurent Galy (histoire de la Chine moderne), M. André Kneib (histoire de l'art chinois), M. LEI Yang (histoire de la Chine ancienne et des religions), Mme Luisa Prudentino (histoire du cinéma

chinois), M. David Serfass (histoire de la Chine moderne et de l'Asie de l'Est), M. Frédéric Wang (philosophie chinoise).

En S4 et pour tous les parcours, les enseignants référents choisis peuvent être : M. Sébastien Colin (géographie régionale de la Chine), M. Vincent Durand-Dastès (littérature chinoise), Mme Françoise Ged (urbanisme et architecture de la Chine), M. Ji Zhe (religions de la Chine), M. André Kneib (histoire de l'art chinois), M. Li Jinjia (littérature chinoise contemporaine), M. David Serfass (histoire de la Chine Républicaine, de Taiwan, des médias).

En S5 et pour tous les parcours, les enseignants référents choisis peuvent être : M. Philippe Aguignier (économie de la Chine), Mme Catherine Capdeville (anthropologie de la Chine), M. Vincent Durand-Dastès (littérature chinoise ancienne), M. André Kneib (histoire de l'art chinois), Mme Camille-Victoire Laruelle (histoire de R.P.C.), M. Li Jinjia (littérature chinoise moderne et contemporaine), Mme Isabelle Rabut (littérature chinoise moderne et contemporaine), Mme Xu Dan (linguistique chinoise).

La validation du semestre étant accordée sans note, il ne pourra, par définition, y avoir compensation entre les moyennes des deux semestres de l'année considérée.

**En cas de séjour d'une année complète**, la *Validation d'acquis globale* ne pourra être accordée que pour le premier semestre (S3 ou S5). Pour le second semestre (S4 ou S6), les **EC de langue moderne** devront faire l'objet d'une demande **d'équivalences avec notes**.

La **Demande d'équivalences avec notes** (formulaire téléchargeable *via* les pages internet du Département Études chinoises), assortie des **attestations** fournies par l'établissement d'accueil, devra être adressée au secrétariat du Département, à l'attention de la responsable de la commission pédagogique **Mme Valérie Lavoix** ([vlavoix@inalco.fr](mailto:vlavoix@inalco.fr)), **à la fin du semestre**.

Les équivalences avec notes seront accordées après que l'étudiant(e) sera reçu(e), **au début du second semestre** (en cas de retour avant le second semestre) ou **au début du mois de septembre** et avant la reprise des cours, pour un **entretien de quinze minutes** avec le jury d'équivalences émanant de la commission pédagogique.

Les compétences de l'étudiant(e) en compréhension écrite, en compréhension et expression orales seront vérifiées par le jury en tenant compte des attestations présentées. Le jury se réserve le droit, en cas d'insuffisance manifeste des acquis, d'attribuer des équivalences avec notes inférieures à la moyenne.

- **Programme Erasmus Europe (campagne spécifique)**

- Séjour d'études de 3 à 9 mois dans une université européenne partenaire de l'INALCO (liste consultable sur le site [www.inalco.fr](http://www.inalco.fr), rubrique "International", puis "partenariats" "erasmus plus" <http://www.inalco.fr/international/partenariats/erasmus-plus>)

- Étudiants concernés : de la L2 au doctorat inclus (les étudiants de L1 sont autorisés à candidater à condition qu'ils valident leur année et soient inscrits en L2 au moment de leur départ)

- Exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil
- Validation des acquis à l'issue du séjour
- Renseignements auprès de Mme NGom "diarra ngom" [diarra.ngom@inalco.fr](mailto:diarra.ngom@inalco.fr) (Bureau 3.33)
  - **Le dispositif de césure**

Conformément à la circulaire N°2015-10 du 9-6-2015, **la césure est un droit ouvert aux étudiant.e.s de l'Inalco.**

L'obtention d'une césure est soumise à l'autorisation du chef d'établissement (et par délégation aux commissions pédagogiques des départements), sur examen d'un dossier.

La césure peut s'effectuer en France ou à l'étranger. Vous pouvez donc envisager votre départ en mobilité dans ce cadre-là.

**Pour pouvoir déposer une demande de césure, l'étudiant doit cumuler ces deux conditions :**

- 1) **avoir été inscrit dans une formation de l'établissement dans l'année antérieure** à celle dans laquelle est demandée la césure et **avoir entièrement validé cette formation.**
- 2) **être inscrit ou autorisé à s'inscrire dans une formation de l'établissement pour l'année dans laquelle la césure est demandée.**

La date limite des dépôts est généralement fixée autour de début juin.

Vous trouverez sur les pages ci-dessous du site de l'Inalco le descriptif des modalités de césure ainsi que le formulaire de demande :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-inscriptions-administratives>

[http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/cesure\\_inalco.pdf](http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/cesure_inalco.pdf)

- **Mobilité dans le cadre de la filière**

Les filières Relations Internationales et Commerce International encouragent le départ en mobilité de leurs étudiants au semestre 2 de la L2 et au semestre 1 et/ou 2 de la L3.

**Avant votre départ** vous devez construire votre projet de mobilité internationale avant de le soumettre à la direction des études de la filière concernée.

**Pendant votre mobilité** un dossier sera à constituer et à transmettre à la filière

**A la fin de votre mobilité** vous devrez transmettre vos relevés de notes au secrétariat pédagogique de la filière.

A votre retour de mobilité, vous devez passer les examens (session 1 ou 2 en fonction de la date de votre retour en France) des enseignements que vous n'avez pas validés par équivalence (par exemple, le droit des affaires ou la comptabilité).

Renseignements supplémentaires disponibles auprès des secrétariats des filières

**DEMANDE POUR SEJOUR D'ETUDES  
EN CHINE OU A TAIWAN  
Pour un départ en 2020-2021 (hors Erasmus)**

14

**NOM (en majuscules) :** \_\_\_\_\_

**PRENOM (en majuscules) :** \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse permanente : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

N° d'étudiant(e) : \_\_\_\_\_

**Niveau actuel d'inscription en chinois :**

L1,  L2,  L3,  Master

\*Autre inscription dans un établissement supérieur ? Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_

\*Avez-vous déjà bénéficié d'une aide ou d'une bourse pour un séjour en Chine ? Oui/Non

Si oui, de quelle nature et quand ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\*Êtes-vous salarié(e) Oui/Non - Boursier(e) Oui/Non

\*Bénéficiaire d'une allocation ? Oui/Non

\*Si oui, laquelle ? \_\_\_\_\_

**VOS CHOIX**

**Classez la formule de départ choisie par ordre de préférence (1, 2, 3)**

CSC (= bourse du gouvernement de la RPC) pour 1 ou 2 semestres

BLC (= bourse de langue chinoise de Taïwan) pour une durée de 2 à 9 mois

Départ en convention avec une université partenaire (Chine ou Taïwan)

**Précisez vos choix sur la page suivante en lisant bien les consignes. Les cases vous permettent d'indiquer un numéro de choix. Là où cela vous est demandé, indiquez vos universités de préférence.**

